



RAPPORT DE LA

Commission ad hoc (CoAH)

CHARGÉE D'Étudier le/LA

PR 58-2025-Demande de crédit de CHF 280'000.— pour soutenir les activités du Casino-Théâtre de Rolle durant la période 2026-2029

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie dans les locaux de Région de Nyon le 5 novembre 2025 afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de Mesdames Valérie JEANRENAUD, Aline DUPONTET et Monsieur Boris MURY, respectivement membre du Comité de direction, Responsable opérationnelle et Secrétaire général, et de Madame Eva SCHULTZ ainsi que Messieurs Gerhard ODERMATT, Fabrizio NASSISI, Frédéric GUILLOUD et Boris VETSCH, délégué-e-s des communes : d'Arzier-Le Muids, Borex, Bursinel, Saint-Cergue et Tannay.

Contexte / Enjeux

Au cœur de la Côte, à la croisée des pôles lausannois et genevois, le Casino-Théâtre de Rolle s'impose comme un acteur culturel majeur dont l'influence dépasse largement les frontières communales. Véritable trait d'union entre création artistique, vie locale et rayonnement régional, il contribue à faire vivre la culture comme un levier de cohésion et d'attractivité territoriale.

Depuis plus d'une décennie, la collaboration entre la Commune de Rolle, Région de Nyon, le Canton de Vaud et l'association du Casino-Théâtre a permis de bâtir un modèle partenarial solide, fondé sur une conviction partagée : soutenir la culture, c'est investir dans la vitalité du territoire.

Le renouvellement de la convention quadripartite pour la période 2026–2029 s'inscrit ainsi dans une continuité assumée et une vision tournée vers l'avenir. En soutenant la création, la médiation et l'accessibilité culturelle, le Casino-Théâtre renforce le sentiment d'appartenance à la région et participe au rayonnement du district de Nyon au sein du Grand Genève.

Au-delà de sa programmation, cette institution remplit une véritable mission régionale. Elle favorise la circulation des artistes et des publics entre les communes, agit en complémentarité avec d'autres lieux soutenus par Région de Nyon – tels que l'Usine à Gaz ou le far° à Nyon – et contribue à la mise en œuvre de la stratégie culturelle intercommunale adoptée par la Région. Ce positionnement en réseau lui confère une dimension de pôle culturel de proximité, capable d'irriguer l'ensemble du territoire par des activités partagées, des partenariats éducatifs et des actions de médiation.

Ainsi, le soutien au Casino-Théâtre de Rolle dépasse le seul enjeu local : il s'inscrit dans une logique régionale d'aménagement culturel, visant à garantir une offre diversifiée, accessible et cohérente sur l'ensemble du district.

Objectifs pour la période 2026 - 2029

Le Casino-Théâtre de Rolle souhaite poursuivre son développement autour de trois axes majeurs : le soutien à la création, le renforcement de la médiation culturelle et la consolidation de son ancrage régional. L'institution entend intensifier les coproductions, offrir de meilleures conditions aux artistes et

renforcer les liens avec les publics, notamment grâce à des partenariats scolaires, une programmation inclusive et la valorisation de l'espace bar et foyer comme lieu de convivialité, de rencontres et de mise en valeur des produits locaux.

Ces orientations s'appuient sur les résultats solides observés lors de la convention 2022–2025, période durant laquelle le Casino-Théâtre s'est affirmé comme un pôle culturel régional reconnu, capable de soutenir la création, d'élargir son public et d'innover dans ses formes d'action — qu'il s'agisse de médiation, de festivals ou d'événements à fort impact territorial. Ce bilan positif justifie la poursuite du modèle partenarial et le renforcement progressif de ses moyens.

Ces ambitions reposent sur une évolution mesurée de la structure et du financement, rendue possible par la reconduction du partenariat quadripartite entre la Commune de Rolle, le Canton de Vaud, Région de Nyon et le FRAT. Les aspects financiers n'ont soulevé aucun questionnement particulier de la part de la commission, qui a relevé la solidité du montage proposé. Elle s'est même interrogée sur l'opportunité pour Région de Nyon de rehausser sa contribution, à l'instar de certains autres bailleurs de fonds dans le cadre de cette convention, afin d'accompagner plus pleinement la montée en puissance du Casino-Théâtre. Pour l'analyse financière du préavis, il convient de se référer au rapport de la commission des finances.

Conclusion

Reconnaissant le rôle essentiel du Casino-Théâtre de Rolle dans le rayonnement culturel et touristique du district, la Commission ad hoc souligne la qualité du partenariat institutionnel qui soutient cette scène, ainsi que la pertinence d'un modèle équilibré, à la fois durable sur le plan financier et ambitieux sur le plan artistique.

Fondée sur ce qui précède, la Commission ad hoc vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis 58-2025 du Comité de direction relatif au soutien au Casino-Théâtre de Rolle pour la période 2026–2029, et de prendre les décisions suivantes :

1. Accorder le crédit de CHF 280'000.– en faveur de l'association du Casino-Théâtre de Rolle, correspondant à la contribution régionale pour la période quadriennale 2026–2029 ;
2. Imputer le montant de CHF 40'000.– par année sur le budget ordinaire (compte 150.3650) ;
3. Imputer le montant de CHF 30'000.– par année sur le Fonds régional d'aide au tourisme (FRAT).

LES MEMBRES DE LA COMMISSION	
Eva SCHULTZ – rapporteuse	
Commune de Bursinel / Lac-vignoble	
Frédéric GUILLOUD	
Commune de Arzier-Le Muids / Jura-lac	
Fabrizio NASSISI	
Commune de Tannay / Terre Sainte	
Gerhard ODERMATT	
Commune de Saint-Cergue / Jura-lac	
Boris Vetsch	
Commune de Borex / Asse et Boiron	

Borex, le 12 Novembre 2025